

Avertissement

Cet éclairage a été modifié le 04/05/2023 afin de préciser notamment le champ de la figure 4. Le texte a également été légèrement amendé en conséquence.

En 2022, face à la hausse des prix, les ménages ont changé leurs habitudes de consommation

Fin 2022, dans un contexte de hausse quasi continue des prix tout au long de l'année, plus de deux tiers des ménages déclarent avoir changé leurs habitudes de consommation du fait de l'inflation. Il s'agit davantage de ménages jeunes, ou ayant des enfants. On les retrouve dans tous les milieux (mesurés par la catégorie socio-professionnelle) et l'urbain comme le rural sont concernés. Les changements d'habitudes de consommation du fait de l'inflation semblent aussi avoir touché l'ensemble de l'échelle des niveaux de vie, même s'ils apparaissent plus marqués chez les ménages contraints financièrement. Enfin, ces changements se portent principalement sur l'énergie du logement et sur l'alimentation, en lien avec la forte inflation touchant ces deux postes de consommation. Ils se traduisent, sur l'alimentation, par une réduction des quantités consommées et, dans une moindre mesure, par des changements de gammes ou d'enseignes.

En décembre 2022, deux ménages sur trois déclarent avoir changé leurs habitudes de consommation depuis un an, du fait de la hausse du niveau général des prix

Depuis un an, les ménages rendent compte d'une inquiétude croissante face au contexte économique. Au printemps 2022, l'indicateur synthétique de confiance des ménages a chuté à un niveau très dégradé, proche de celui atteint lors de la crise de 2008, et ne s'est pas relevé depuis lors. Le contexte de hausse continue des prix (+5,2 % en moyenne sur l'ensemble de l'année 2022) participe de cette inquiétude : en décembre 2022, 76 % des ménages considéraient que les prix avaient fortement augmenté au cours des 12 derniers mois, une part qui dépasse le point haut qu'elle avait atteint en mai 2008.

Dans ce contexte, et dans le cadre de l'enquête de conjoncture auprès des ménages (Camme) de décembre 2022, l'Insee les a interrogés sur les éventuelles évolutions de leurs habitudes de consommation (► encadré). En décembre 2022, 68 % des ménages déclarent ainsi avoir changé leurs habitudes

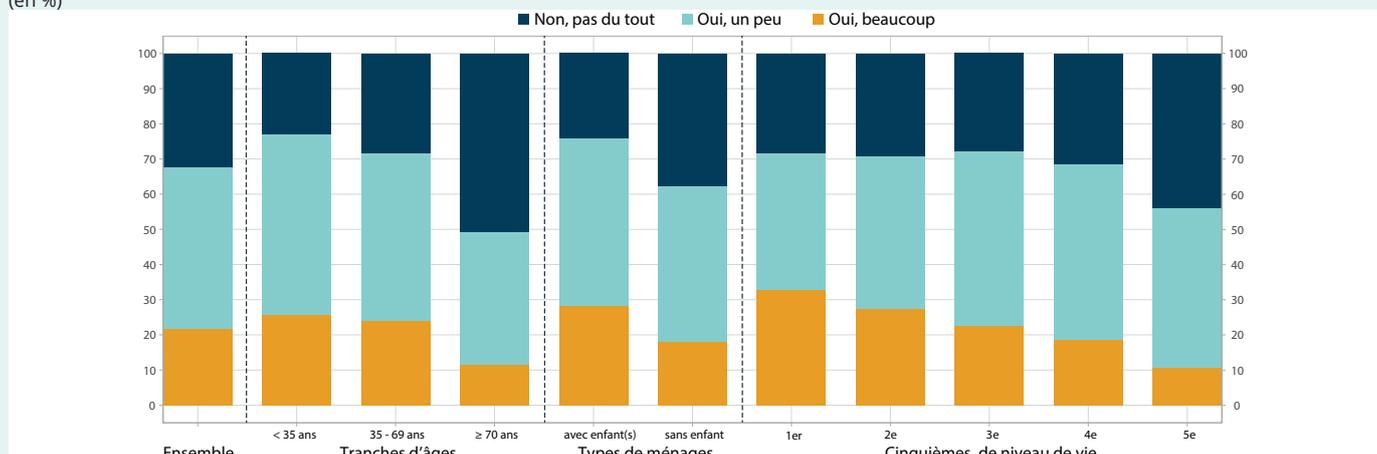
de consommation sur les douze derniers mois à cause de l'inflation (► figure 1)¹. Plus précisément, près d'un ménage sur deux (46 %) déclare avoir *un peu* changé ses habitudes de consommation à cause de l'inflation et environ un ménage sur cinq (22 %) déclare avoir *beaucoup* changé ses habitudes. Ces réponses peuvent être mises en regard avec la consommation observée, en net ralentissement en 2022 par rapport à 2021 (+2,7 % en 2022, après +5,2 %), la croissance en moyenne annuelle en 2022 étant en outre largement un « effet d'acquis » lié à la reprise des achats au second semestre 2021.

Ces changements déclarés dans les habitudes de consommation et le ralentissement de la dynamique de la consommation au niveau macroéconomique sont à mettre en lien avec la baisse du pouvoir d'achat liée à l'inflation. De fait, les ménages sont nombreux à considérer que leur situation financière s'est nettement dégradée en 2022 ou qu'elle serait amenée à se dégrader en 2023 : les soldes d'opinion des ménages relatifs à leur situation financière personnelle passée et future sont très en dessous de leur moyenne de

¹ Dans le cadre de l'enquête Camme de décembre 2022, les habitudes de consommation sur lesquelles se penche le questionnaire recouvrent les postes de consommation courante (alimentaire, vêtements, transports, télécommunications, sorties et loisirs, chauffage, électricité) et des postes plus ponctuels (achats de véhicule, travaux, loisirs).

► 1. Part des ménages déclarant avoir changé leurs habitudes de consommation depuis un an à cause de l'inflation en décembre 2022

(en %)



Lecture : en décembre 2022, 68 % des ménages déclarent avoir changé leurs habitudes de consommation depuis un an à cause de l'inflation (Oui un peu, Oui beaucoup).

Champ : ménages vivant en logement ordinaire en France métropolitaine.

Source : Insee, enquête Camme.

Conjoncture française

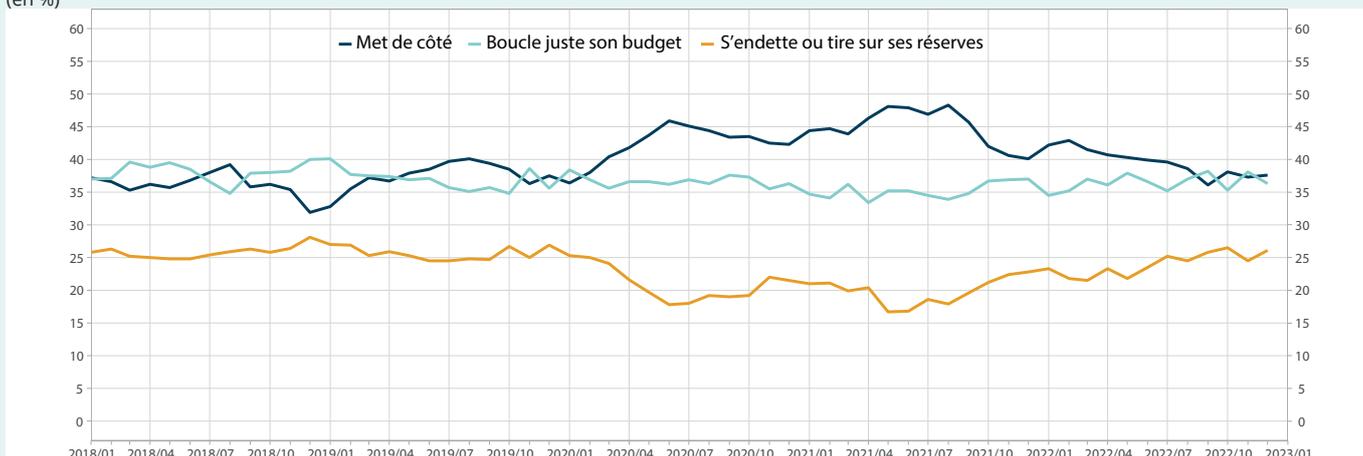
longue période. Au cours de l'année 2022, les ménages qui déclarent s'endetter ou tirer sur leurs réserves ont été plus nombreux (+3 points entre décembre 2021 et décembre 2022, ► **figure 2**), sur fond de quasi-stabilité du revenu disponible brut réel au niveau macroéconomique en moyenne sur l'année.

Les ménages de moins de 35 ans et les ménages avec enfant(s) ont davantage changé leurs habitudes de consommation face à l'inflation

Parmi les ménages interrogés, ce sont les plus jeunes qui déclarent le plus avoir modifié leurs habitudes de consommation depuis l'an passé, à cause de l'inflation (► **figure 1**). En particulier, parmi les ménages dont la personne de référence a moins de 35 ans (► **définitions**), 77 % déclarent avoir modifié leur comportement de consommation, légèrement ou

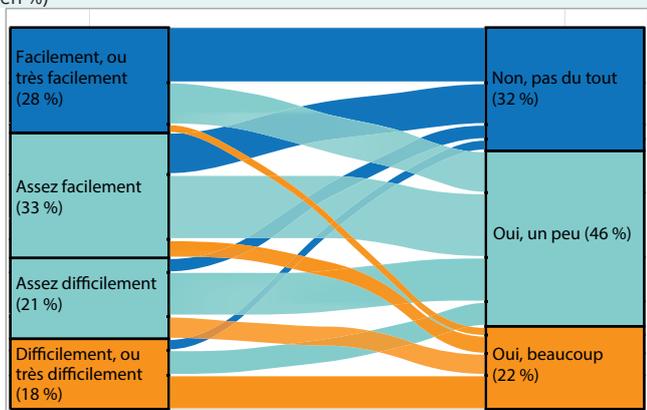
substantiellement, contre 49 % des plus de 70 ans. 26 % des plus jeunes déclarent même avoir beaucoup modifié leurs habitudes face à l'inflation, contre seulement 11 % pour les ménages les plus âgés. Ces déclarations peuvent surprendre dans la mesure où les plus âgés font face, *a priori*, à une inflation plus élevée que les autres ménages (► **éclairage sur l'inflation par catégories de ménages**), du fait d'une structure de consommation où pèsent davantage les dépenses de chauffage (► **Herpin et Michel, 2012**) ou d'alimentation (► **Ferret et Demoly, 2019**). Une plus grande stabilité de leurs revenus, voire aussi des montants de patrimoine plus importants, comparativement aux ménages les plus jeunes, peuvent toutefois constituer des pistes d'explication (► **Cazenave-Lacrouts et al., 2022**), impliquant de ce fait une moindre nécessité de modifier les habitudes de consommation.

► 2. Part des ménages déclarant mettre de côté, boucler juste leur budget ou s'endetter/tirer sur leurs réserves (en %)



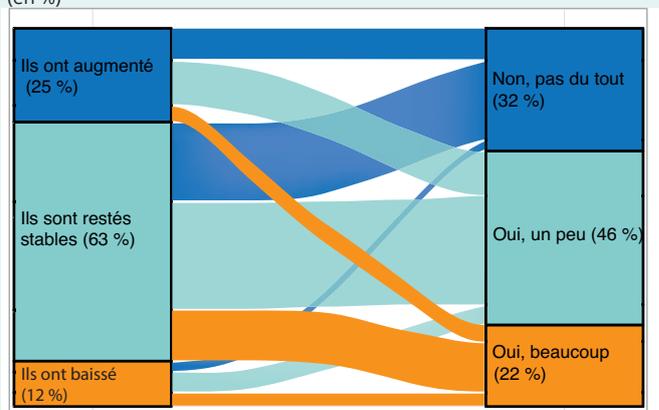
Lecture : en décembre 2022, 38 % des ménages déclarent mettre de l'argent de côté.
Champ : ménages vivant en logement ordinaire en France métropolitaine.
Source : Insee, enquête Camme.

► 3a. Réponses des ménages sur leurs habitudes de consommation, croisées avec celles sur la façon dont ils parviennent à boucler les fins de mois (en %)



De quelle manière votre ménage parvient-il à finir le mois en subvenant aux dépenses courantes ? Depuis un an, avez-vous changé vos habitudes de consommation à cause de l'inflation ?

► 3b. Réponses des ménages sur leurs habitudes de consommation, croisées avec celles sur l'évolution de leur revenu (en %)



Au cours des 12 derniers mois, de combien ont varié les revenus mensuels de votre ménage ? Depuis un an, avez-vous changé vos habitudes de consommation à cause de l'inflation ?

Lecture : en décembre 2022, 25 % des ménages déclarent que leurs revenus mensuels ont augmenté sur un an, 46 % des ménages déclarent avoir un peu changé leurs habitudes de consommation depuis un an. Parmi les ménages dont les revenus ont augmenté, 48 % déclarent avoir un peu changé leurs habitudes.

Champ : ménages vivant en logement ordinaire en France métropolitaine.

Source : Insee, enquête Camme.

La taille du ménage et, notamment, la présence d'enfants apparaissent aussi comme des facteurs importants dans la façon de s'adapter à l'inflation. En effet, 76 % des ménages avec enfant(s) déclarent avoir changé leurs habitudes de consommation face à l'inflation alors qu'ils sont 62 % parmi les ménages sans enfant (seuls ou en couple). Ces résultats recourent ceux obtenus en fonction de l'âge, les ménages sans enfant étant beaucoup plus nombreux parmi les personnes âgées. Ils restent vrais, néanmoins, lorsque l'on raisonne toutes choses égales par ailleurs, en fixant les autres caractéristiques sociodémographiques connues des ménages (sexe de la personne de référence, catégorie socio-professionnelle, niveaux de diplôme et de revenu, lieu d'habitation, situation vis-à-vis du logement – propriétaire ou locataire)². Les caractéristiques telles que la catégorie socio-professionnelle ou encore le lieu d'habitation (selon les différentes tailles d'unité urbaine) ne paraissent pas induire des différences marquées dans le fait d'avoir modifié ou non ses habitudes de consommation du fait de l'inflation.

Les changements d'habitudes de consommation concernent l'ensemble des ménages, quels que soient leurs niveaux de vie, même s'ils touchent davantage ceux qui sont contraints financièrement

Les changements d'habitudes de consommation du fait de l'inflation semblent concerner l'ensemble des ménages, sans distinction de revenu ou de niveau de vie (► **définitions**). Ainsi, la moitié des ménages déclarant subvenir facilement ou très facilement à leurs dépenses courantes du mois, indiquent avoir tout de même changé leurs habitudes de consommation, probablement pour

maintenir un budget constant, maintenir leur capacité d'épargne ou ne pas désépargner (► **figure 3a**). Par ailleurs, parmi les ménages déclarant des revenus mensuels stables ou en augmentation au cours de 2022, les deux tiers disent avoir un peu ou beaucoup modifié leurs habitudes de consommation pour faire face à l'inflation (► **figure 3b**).

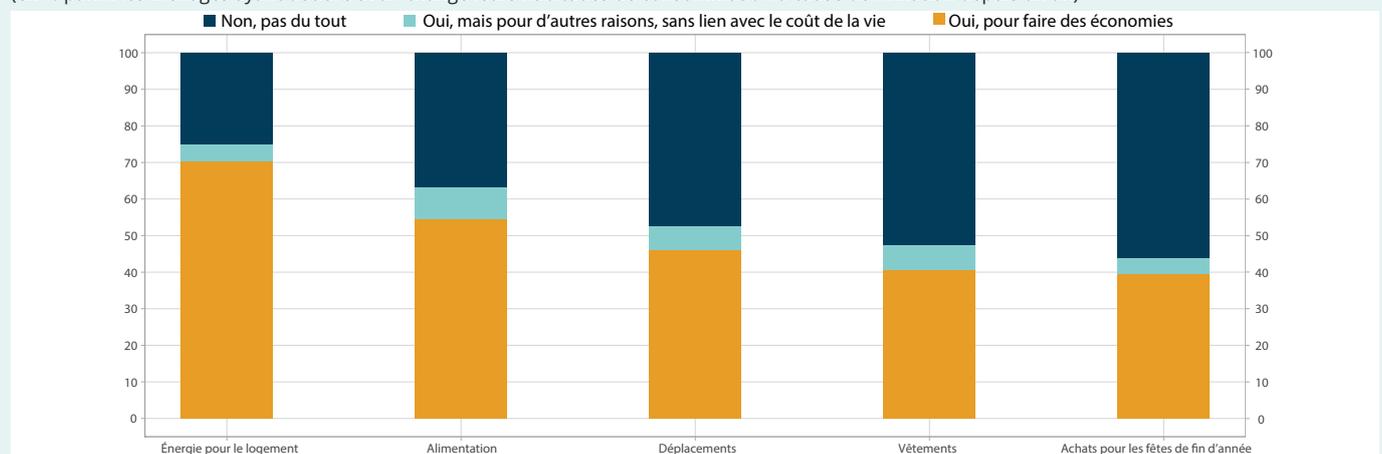
Cela dit, certaines disparités de comportement persistent selon les niveaux de vie. Ainsi, les ménages les plus aisés (les 20 % de ménages au niveau de vie le plus élevé) déclarent moins souvent que les autres avoir changé leurs habitudes de consommation face à l'inflation. Par ailleurs, plus le niveau de vie augmente, moins les ménages déclarent avoir beaucoup changé leurs habitudes (► **figure 1**). Les ménages parvenant difficilement ou très difficilement à subvenir à leurs dépenses courantes – une proportion en hausse en 2022 – sont nettement plus nombreux à déclarer avoir beaucoup modifié leur consommation (► **figure 3a**).

Pour faire des économies, les efforts ont porté principalement sur l'énergie du logement et l'alimentation

Parmi les ménages qui déclarent avoir changé leurs habitudes de consommation, les efforts se sont portés en premier lieu sur l'énergie pour le logement (chauffage, électricité) et l'alimentation (► **figure 4**). D'après l'enquête, 70 % des ménages déclarent avoir modifié leurs habitudes de consommation d'énergie pour le logement afin de faire des économies, et 54 % dans le cas de l'alimentaire. Ils sont en revanche moins nombreux s'agissant des dépenses liées aux déplacements (46 %) ou des achats de vêtements (41 %). Enfin, parmi les

² Ainsi, parmi les ménages interrogés, les ménages les plus âgés (plus de 75 ans) ont nettement moins changé leurs habitudes de consommation que les moins de 35 ans, à caractéristiques équivalentes. De la même façon, les personnes seules et les couples sans enfant déclarent moins souvent avoir changé leurs habitudes de consommation à la suite de la hausse des prix que les ménages de plus grande taille, et notamment les familles avec enfant.

► 4. Part des ménages déclarant avoir changé leurs habitudes de consommation en matière d'énergie pour le logement, d'alimentation, de déplacements, de vêtements, et d'achats pour les fêtes de fin d'année (en % parmi les ménages ayant déclaré avoir changé leurs habitudes de consommation à cause de l'inflation depuis un an)



Lecture : en décembre 2022, parmi les ménages qui, d'après l'enquête, ont changé globalement leurs comportements de consommation à cause de l'inflation depuis un an, 70 % déclarent avoir changé leurs habitudes sur le poste de l'énergie pour le logement, à cause de l'inflation (Oui un peu, Oui beaucoup). Champ : ménages vivant en logement ordinaire en France métropolitaine et ayant déclaré avoir changé leurs habitudes de consommation à cause de l'inflation depuis un an.

Source : Insee, enquête Camme.

Conjoncture française

ménages qui déclarent avoir changé leurs habitudes de consommation, 39 % prévoient de modifier leurs habitudes d'achats pour les fêtes de fin d'année dans le but de faire des économies³.

Ces réponses des ménages concordent avec les baisses sensibles de consommation observées en fin d'année tant sur l'énergie du logement que sur l'alimentation, ainsi qu'avec les niveaux élevés d'inflation mesurés sur ces postes. Ainsi, entre décembre 2021 et décembre 2022, l'énergie dans le logement est le poste de consommation qui a enregistré la plus forte baisse en volume (-14,1 % pour le poste « énergie, eau, déchets ») et celui dont les prix ont le plus augmenté (+18,6 % sur un an en décembre 2022 pour le poste « électricité, gaz et autres combustibles »). La hausse des prix dans l'alimentaire (+12,9 % sur un an en décembre 2022) est également historique, de même que la baisse concomitante des achats des ménages pour ce poste de consommation (-8,5 % sur la même période).

Les changements d'habitudes de consommation en matière d'énergie pour le logement concernent toutes les catégories de ménages⁴. Seuls les ménages avec enfant se démarquent en déclarant davantage avoir changé d'habitudes.

En revanche, les disparités sont plus marquées parmi les ménages ayant changé leurs habitudes alimentaires pour faire des économies. Là encore, les ménages les plus jeunes, les plus modestes et les ménages avec enfant sont ceux qui déclarent le plus avoir changé leurs habitudes en ce qui concerne l'alimentation.

De plus, pour faire des économies sur l'alimentation, les ménages font principalement le choix de consommer moins⁵ : 41 % d'entre eux citent cette modification de comportement comme leur principale action. Sinon, les ménages se sont aussi significativement orientés vers de nouvelles enseignes⁶ ou vers de nouvelles gammes de produits⁷ : un quart d'entre eux ont fait chacun de ces choix (► [figure 5](#)).

Concernant les habitudes de déplacement, les ménages sont moins nombreux à les avoir modifiées, comparativement à ce qu'ils déclarent en matière d'énergie du logement ou d'alimentation. Pourtant, l'inflation sur les produits de consommation liés aux déplacements a été également très élevée en 2022 (+14,3 % sur un an en décembre 2022 pour les produits pétroliers, +8,5 % pour les services de transports). De fait, la consommation des ménages a nettement diminué sur ce poste (-5,0 % entre décembre 2021 et 2022) mais moins que sur l'énergie du logement ou l'alimentation. Si ces évolutions n'excluent pas des mouvements ponctuels, elles peuvent néanmoins être mises en cohérence avec la littérature économique, qui fait état d'une élasticité relativement plus faible des dépenses liées aux déplacements que pour celles liées aux dépenses alimentaires quand les prix augmentent (► [Douenne, 2020](#) ; [Calvet et Marical, 2011](#) ; [Caillavet et al., 2009](#)), en lien avec une forte part de déplacements qui sont contraints.

³ Pour l'enquête Camme de décembre, les ménages ont été interrogés sur trois semaines, entre le 25 novembre et le 15 décembre 2022, les congés de Noël ayant commencé le 16 décembre.

⁴ Et ce, à caractéristiques socio-démographiques et à types et lieux d'habitation fixés.

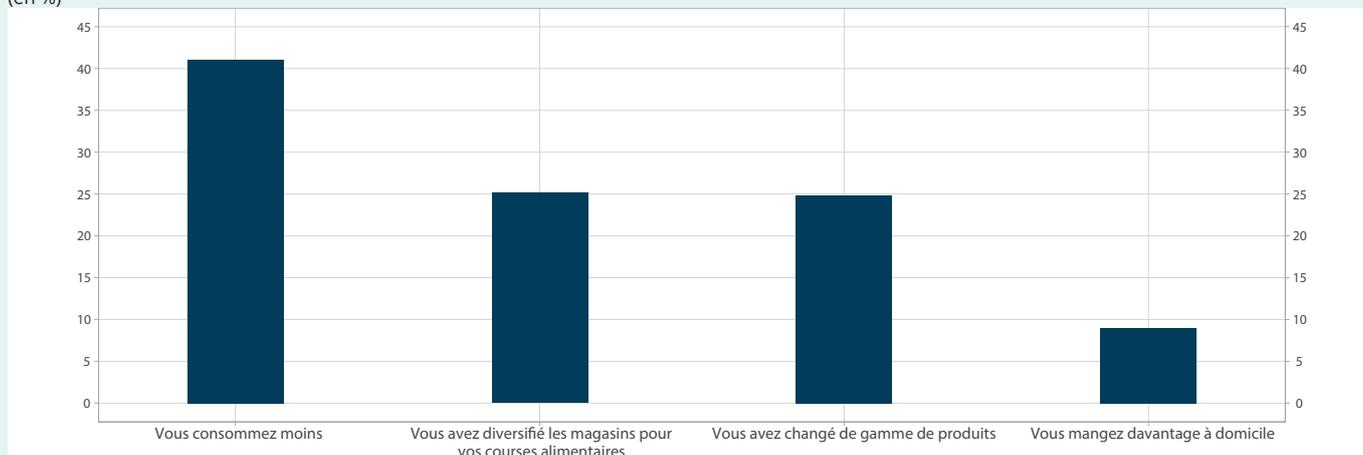
⁵ Par exemple, en achetant moins souvent de la viande, ou des plus petites portions, ou en n'achetant plus certains produits du tout.

⁶ Par exemple, pour trouver les mêmes produits moins chers.

⁷ Par exemple, en achetant du premier prix, en passant d'achats de produits bio à non bio, etc.

► 5. Nature des évolutions de comportement indiquées par les ménages qui déclarent avoir modifié leurs habitudes de consommation alimentaire

(en %)



Note : pour cette question, les ménages devaient indiquer la modification principale dans le changement de leurs habitudes de consommation alimentaire (une seule réponse possible).

Lecture : en décembre 2022, 41 % des ménages qui déclarent avoir changé d'habitudes alimentaires depuis un an indiquent avoir privilégié le fait de consommer moins.

Champ : ménages vivant en logement ordinaire en France métropolitaine.

Source : Insee, enquête Camme.

Les plus âgés (plus de 75 ans) et les personnes seules ont moins changé leurs façons de se déplacer que les plus jeunes (moins de 35 ans) ou que les ménages de plus de trois personnes, à caractéristiques socio-démographiques équivalentes. Si la grande majorité des déplacements du quotidien sont contraints au niveau de l'ensemble des ménages, c'est sans doute un peu moins le cas chez les plus âgés⁸ (plus de 65 ans), plus souvent inactifs ou moins susceptibles d'avoir des enfants à leur

domicile. Par ailleurs, pour ce poste particulier, le lieu d'habitation est aussi un facteur de disparités entre les ménages. Ceux qui habitent dans les grandes métropoles (villes de plus de 100 000 habitants) – avec peut-être des trajets quotidiens plus courts ou moins affectés par les hausses des prix (réseaux de transports en commun, etc.) – sont relativement moins nombreux à déclarer avoir changé leurs habitudes. ●

Léa Mauro, Nicolas Palomé

8 « Se déplacer au quotidien : enjeux spatiaux, enjeux sociaux », *Fiche d'analyse de l'Observatoire des territoires* 2019.

L'enquête de conjoncture auprès des ménages

Afin de suivre l'opinion des ménages habitant en France métropolitaine sur leur environnement économique et sur leur situation personnelle, l'Insee réalise une enquête mensuelle de conjoncture auprès des ménages (Camme).

En décembre 2022, dans un contexte de hausse continue des prix tout au long de l'année, l'Insee a interrogé les ménages sur leurs habitudes de consommation vis-à-vis de l'inflation. L'enquête Camme, en plus de ses questions habituelles, a ainsi comporté des questions supplémentaires sur les changements d'habitudes de consommation des ménages au cours de l'année, pour avoir une meilleure connaissance de leurs réactions face à la hausse des prix. L'interrogation a eu lieu entre le 25 novembre et le 15 décembre 2022 auprès de la personne de référence du ménage, ou de son conjoint.

Les informations détaillées sur la méthodologie de ces enquêtes mensuelles, dont les résultats sont mobilisés chaque mois pour calculer l'indice de confiance des ménages, sont disponibles dans la rubrique « Sources » du site internet de l'Insee.

Un extrait du questionnaire du module exceptionnel de décembre est reproduit en annexe.

Définitions :

Personne de référence : dans l'enquête Camme, la personne de référence du ménage ou son conjoint est interrogée. Il s'agit de la personne de référence au sens fiscal. Cette notion est différente de celle traditionnellement retenue dans les enquêtes auprès des ménages.

Revenus : les revenus mensuels renseignés dans l'enquête Camme sont déclarés spontanément par l'enquêté lors de la collecte. Les précisions suivantes peuvent être apportées par l'enquêteur : « prendre en compte tous les types de revenus : salaires, pensions de retraite, allocations chômage, prestations familiales, etc. Il faut indiquer le montant avant prélèvement de l'impôt à la source ». Ces données déclaratives correspondraient davantage à un revenu primaire ou un salaire, plutôt qu'au revenu disponible mesuré habituellement.

Niveaux de vie : le niveau de vie est égal au revenu disponible du ménage divisé par le nombre d'unités de consommation (UC). Le niveau de vie est donc le même pour toutes les personnes d'un même ménage. Les unités de consommation sont généralement calculées selon l'échelle d'équivalence dite de l'OCDE modifiée qui attribue 1 UC au premier adulte du ménage, 0,5 UC aux autres personnes de 14 ans ou plus et 0,3 UC aux enfants de moins de 14 ans. ●

Annexe : extrait du questionnaire du module Revenus et Inflation de l'enquête Camme de décembre 2022

Questions additionnelles sur les revenus (posées depuis septembre 2021) mobilisées dans cette étude :

Q-A : Au cours des 12 derniers mois, de combien ont varié les revenus mensuels de votre ménage ?

1. Ils ont augmenté de 1000 euros ou plus
2. Ils ont augmenté de 500 à 999 euros
3. Ils ont augmenté de 200 à 499 euros
4. Ils ont augmenté de 100 à 199 euros
5. Ils ont augmenté de 50 à 99 euros
6. Ils sont restés à peu près identiques (variation comprise entre -49 et +49 euros)
7. Ils ont baissé de 50 à 99 euros
8. Ils ont baissé de 100 à 199 euros
9. Ils ont baissé de 200 à 499 euros
10. Ils ont baissé de 500 à 999 euros
11. Ils ont baissé de 1000 euros ou davantage

Q-B : De quelle manière votre ménage parvient-il à finir le mois en subvenant aux dépenses courantes ?

1. Très difficilement
2. Difficilement
3. Assez difficilement
4. Assez facilement
5. Facilement
6. Très facilement

Questions additionnelles sur l'inflation (posées en décembre 2022) mobilisées dans cette étude

Q1 : Depuis un an, avez-vous changé vos habitudes de consommation à cause de l'inflation ?

Les habitudes de consommation recouvrent tous les postes de consommation courante (alimentaire, vêtements, habitudes de transport, télécommunications, sorties et loisirs, chauffage, électricité) ou les postes plus ponctuels (achat de véhicule, travaux, vacances, etc.).

1. Non, pas du tout
2. Oui, un peu
3. Oui, beaucoup

Si les ménages répondent Oui, un peu ou oui, beaucoup à la question 1a :

Vous avez dit avoir changé vos habitudes de consommation cette année à cause de l'inflation. Ces changements peuvent vous concerner vous ou l'ensemble de votre ménage. Pour les questions qui suivent, vous devrez donner la raison principale de ces changements.

Q2a : Depuis un an, avez-vous modifié vos habitudes de déplacements ? Il peut s'agir des déplacements quotidiens ou occasionnels.

Il peut s'agir des déplacements motorisés individuels (voiture, moto, camion) ou collectifs (bus, train, avion...) ou non motorisés (vélo par exemple).

Par exemple, pour faire des économies, le ménage utilise moins/plus son moyen de transport habituel, ou cherche à faire moins/plus de kilomètres avec. Il peut s'agir aussi d'avoir changé de mode transport : passer de la voiture au vélo, aux transports en commun pour réduire les coûts, au quotidien ou pour les loisirs, annuler ou reporter des déplacements prévus.

Q2b : Par rapport à l'hiver dernier, avez-vous modifié vos habitudes en termes de consommation d'énergie dans votre logement (chauffage ou électricité) ?

Par exemple, pour limiter les coûts, on allume moins le chauffage ou à une température plus basse, en utilisant moins les appareils électriques ou en faisant plus attention aux heures creuses, etc.

Q2c : Depuis un an, avez-vous changé vos habitudes alimentaires ?

Le terme *habitudes alimentaires* recouvre les habitudes d'achats de produits au sens large, type de produits, nombre de portions, gammes des produits consommés ou des enseignes visitées, etc.

Q2d : Depuis un an, avez-vous modifié votre consommation de vêtements et de chaussures ?

Par exemple, en attendant les soldes, en changeant d'enseignes, en achetant de seconde main, etc.

Modalités de réponses possibles pour les questions 2a à 2d

1. Non, ce sont les mêmes que l'an dernier
2. Oui, un peu, pour faire des économies
3. Oui, beaucoup, pour faire des économies
4. Oui, mais pour d'autres raisons, sans lien avec le coût de la vie

Si les ménages répondent Oui, un peu ou Oui, beaucoup à la question 2c :

Vous avez dit avoir changé vos habitudes alimentaires cette année.

Q3 : Comment avez-vous modifié vos habitudes alimentaires ? Donnez la modification principale.

Le ménage n'a qu'une seule réponse possible.

1. Vous consommez moins (par exemple, en achetant moins souvent de la viande, ou des plus petites portions, en n'achetant plus certains produits du tout)
2. Vous avez diversifié les magasins pour vos courses alimentaires (par exemple pour trouver les mêmes produits moins chers)
3. Vous avez changé de gamme de produits (par exemple, en achetant du premier prix, en passant d'achats de produits bio à non bio, etc.)
4. Vous mangez davantage à domicile (par exemple, en se rendant moins à la cantine d'entreprise ou à la cantine scolaire, au restaurant, etc.)

Q4 : Actuellement, modifiez-vous vos habitudes pour les fêtes de fin d'année ?

Les habitudes de consommation de produits liés aux fêtes de Noël recouvrent les cadeaux, les repas, les décorations, etc. mais aussi les habitudes de déplacements pour les fêtes ou le nombre de convives invités si les fêtes se déroulent à domicile.

1. Non, ce seront les mêmes que l'an dernier
2. Oui, un peu, pour faire des économies
3. Oui, beaucoup, pour faire des économies
4. Oui, mais pour d'autres raisons, sans lien avec le coût de la vie

Q5 : Si les prix continuent à augmenter dans les prochains mois, anticipez-vous de devoir modifier, ou modifier de nouveau, vos habitudes de consommation ?

1. Non
2. Oui, un peu
3. Oui, beaucoup

Bibliographie

Cazenave-Lacrouts M.-C., Cheloudko P., Hubert O. (2022), « La composition du patrimoine des ménages évolue peu à la suite de la crise sanitaire », *Insee Première* n° 1899.

Douenne T. (2020), « The vertical and horizontal distributive effects of energy taxes: a case study of a French policy », *The Energy Journal*.

Caillavet F., Lecogne C. et Nichèle V. (2009), « La consommation alimentaire : des inégalités persistantes mais qui se réduisent », Cinquante ans de consommation en France, Insee, septembre 2009.

Calvet L. et Marical F. (2011), « Consommation de carburant : effets des prix à court et à long terme par type de population », *Économie et statistique* n° 446, Insee.

Ferret A. et Demoly E. (2019), « Les comportements de consommation en 2017 », *Insee Première* n°1749.

Herpin N. et Michel C. (2012), « Avec le passage à la retraite, le ménage restructure ses dépenses de consommation », *Insee Références, France portrait social*, édition 2012. ●